

## Les aides économiques s'adaptent aux besoins des acteurs locaux

**Lorient Agglomération et la Région Bretagne soutiennent les entreprises locales et affirment une volonté commune pour prolonger, renforcer et élargir les mesures d'aides existantes afin de répondre aux nouveaux besoins.**

Un ensemble de mesures a été pris ces derniers mois par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises dont l'activité a été fragilisée par l'état d'urgence sanitaire. Lorient Agglomération et la Région Bretagne, en partenariat avec le Département du Morbihan, la Banque des Territoires, les Chambres consulaires, ont souhaité se mobiliser conjointement pour compléter les mesures déjà existantes au niveau national. Dans ce cadre, ils prolongent et élargissent certaines mesures d'aides mises en place pour répondre aux nouveaux besoins des acteurs économiques locaux (petites entreprises, indépendants, commerces, associations...).



### Plafond d'aide doublé à partir du 30 novembre pour le COVID-Résistance

Prolongé jusqu'au 31 mars 2021, le prêt COVID-Résistance deviendra accessible, sous certaines conditions, à une cible plus large à compter de fin novembre : bénéficiaires du Prêt garanti par l'Etat (PGE), entreprises jusqu'à 20 salariés et 1,5 M€ de chiffres d'affaires (limité à 10 salariés et 1 M€ CA jusqu'ici), et le plafond de prêt sera doublé pour atteindre 20 000 € pour les entreprises et associations marchande.

Doté de 27,5 M€, COVID-Résistance est un prêt à taux zéro, à remboursement différé de 18 mois, destiné aux associations et aux entreprises. A ce jour, plus de 300 entreprises et associations ont souscrit ce prêt, qui associe la Région Bretagne, Lorient Agglomération, le Département du Morbihan et la Banque des territoires.

*Attention : les dossiers déposés avant le 30 novembre ne pourront pas bénéficier des nouvelles modalités.*

### 3 M€ supplémentaires pour le Prêt rebond

Grâce à ces 3 M€ de la Région Bretagne, bpifrance apporte 8 M€ pour atteindre un montant total de 11 M€ de prêts supplémentaires.

Entre mi-mars et fin septembre, 230 TPE et PME ont eu recours au Prêt rebond pour un montant total de 17 M€, financés par la Région Bretagne, des fonds FEDER et bpifrance. Avec un prêt moyen de 75 000 €, il a été principalement sollicité par des commerces (28%), des entreprises industrielles (16%) et de l'hébergement-restauration (13%). Pour plus de la moitié, les entreprises bénéficiaires comptaient moins de 10 salariés.

Ce prêt participatif à partir de 20 000 €, à taux zéro et sans garantie, d'une durée de 7 ans, avec différé de remboursement de 2 ans, est destiné à financer les besoins en trésorerie liés à la conjoncture des entreprises de plus d'un an et de moins de 50 salariés.

## **Elargissement du Pass Commerce et artisanat**

Les confinements successifs ont rendu encore plus prégnante la nécessité pour les commerçants et les artisans d'être présents via les canaux numériques : internet, réseaux sociaux... L'enjeu est donc de poursuivre et d'accélérer l'effort engagé pour accompagner le plus grand nombre à prendre le virage du numérique, qui reste un facteur de fidélisation de leur clientèle et de développement futur. Aussi, les modalités d'acquisition de matériels ou l'achat de prestations d'accompagnement ou de formation en matière numérique sont facilités. Un soutien à hauteur de 50% des investissements réalisés (au lieu de 30%) et un plancher des dépenses ramené à 2 000€ (au lieu de 3 000€). Ces mesures sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2021. Tous les commerçants et artisans employant 7 salariés et réalisant 1M€ de chiffre d'affaires au maximum peuvent y prétendre.

## **Création d'une plateforme « Call & Collect » à disposition des commerces**

En réponse à ce même besoin de faciliter l'accès à l'information et aux solutions numériques, Lorient Agglomération propose depuis le 13 novembre une nouvelle plateforme « Call & Collect » pour le Pays de Lorient. Elle référence les commerces qui proposent à leurs clients de commander à distance et de venir retirer leurs achats en magasin <https://www.acheterenpaysdelorient.fr/>

## **Création d'un guichet unique pour accompagner les entreprises**

Sous l'impulsion de Lorient Agglomération et en partenariat avec les Chambres consulaires, la Région Bretagne et l'AudéLor, une cellule collective de soutien aux entreprises est opérationnelle. Contact l'AudéLor : 0805 050 026 ou [ecoinfo@audelor.com](mailto:ecoinfo@audelor.com)  
Cette cellule participe ainsi à l'accompagnement de toutes les entreprises dans leurs difficultés ou leurs souhaits de rebond.

Plus d'infos actualisées au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des dispositifs à retrouver sur : <https://www.lorient-agglo.bzh/covid-19-mesures-de-soutien> ou [bretagne.bzh/COVID-19](https://bretagne.bzh/COVID-19)

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

